

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 8 mars 2010 à 20h00, à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Jacques Séguin.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants:

Jean-Guy Lafaille, délégué à l'administration – district #1
 Robert Kennedy, délégué à la voirie – district #2
 Alexander Tomeo, délégué à la sécurité - district #3
 Robert Beauchamp, délégué au CLD – district #4
 Normand Clermont, délégué à l'hygiène du milieu - district #5
 Marie-Claude Galland Prud'Homme, déléguée aux loisirs – district #6

ANNIVERSAIRE DU MOIS: 8 mars: Jean-Guy Lafaille
 FÊTE LÉGALE DU MOIS: aucune

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption du procès-verbal du 8 février 2010
- 3.- Adoption des comptes à payer au 28 février 2010

ADMINISTRATION

- 4.- Gestion de personnel/directrice générale adjointe et trésorière/contrat de travail

LOISIRS

- 5.- Fête Nationale/demande d'aide financière

URBANISME

- 6.- Comité consultatif d'urbanisme/23-02-10/adoption du procès-verbal
- 7.- Comité consultatif d'urbanisme/23-02-10/amendement au règlement de zonage 308-91/espaces de stationnement commercial/autorisation
- 8.- Comité consultatif d'urbanisme/23-02-10/amendement au règlement de zonage 308-91 (grilles)/rapport plancher-terrain/autorisation
- 9.- Comité consultatif d'urbanisme/23-02-10/projet de règlement concernant un système de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultra-violet/mandat

HYGIÈNE DU MILIEU

- 10.- Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes/budget 2010/adoption
- 11.- Régie d'assainissement des eaux usées de Deux-Montagnes/budget 2010/adoption
- 12.- Programme d'infrastructures Québec – Municipalités (PIQM)/demande d'aide financière/autorisation
- 13.- Site de transbordement/service de conteneur pour 2010/adoption de la soumission
- 14.- Parole à l'auditoire
- 15.- Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

10-03-023 Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-03-024 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 8 FÉVRIER 2010

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE le procès-verbal du 8 février 2010, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-03-025 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 28 FÉVRIER 2010

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE les comptes à payer au 28 février 2010, soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-03-026 GESTION DE PERSONNEL/DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET TRÉSORIÈRE/CONTRAT DE TRAVAIL

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
et APPUYÉ par Alexander Tomeo

DE modifier l'article 4.2 du contrat de travail de Madame Linda Binette, directrice générale adjointe et trésorière, afin que la période prévue au contrat soit remplacée par le 1^{er} mars 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-03-027 FÊTE NATIONALE/DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Marie-Claude-G. Prud'Homme

QUE Madame Lyse Germain, coordonnatrice des loisirs de la Municipalité de Pointe-Calumet, soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME/23-02-10/ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL

10-03-028

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

Que le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 23 février 2010, soit adopté.

10-03-029

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME/23-02-10/AMENDEMENT AU
RÈGLEMENT DE ZONAGE 308-91/ESPACES DE STATIONNEMENT
COMMERCIAL/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le Directeur des services municipaux, Monsieur Guy Simoneau, à faire les démarches nécessaires auprès de l'urbaniste-conseil, afin d'amender le règlement de zonage 308-91, relativement aux espaces de stationnement commercial afin d'éliminer les contraintes de notre règlement actuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-03-030

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME/23-02-10/AMENDEMENT AU
RÈGLEMENT DE ZONAGE 308-91 (GRILLES)/RAPPORT PLANCHER-
TERRAIN/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le Directeur des services municipaux, Monsieur Guy Simoneau, à faire les démarches nécessaires auprès de l'urbaniste-conseil, afin d'amender le règlement de zonage 308-91, relativement au rapport plancher-terrain afin d'éliminer les contraintes de notre règlement actuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-03-031

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME/23-02-10/PROJET DE
RÈGLEMENT CONCERNANT UN SYSTÈME DE TRAITEMENT
TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRA-
VIOLET/MANDAT

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le Directeur des services municipaux, Monsieur Guy Simoneau, à faire les démarches nécessaires auprès de l'urbaniste-conseil, pour la préparation d'un projet de règlement concernant un système de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultra-violet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES/BUDGET 2010/ADOPTION

10-03-032 Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet adopte les prévisions budgétaires 2010 et le programme triennal d'immobilisation 2009-2010-2011 de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, à savoir:

Prévisions budgétaires 2010

Dépenses en administration:	49 977 \$
Dépenses d'opération :	371 500 \$
Immobilisation :	0 \$
Intérêts service de la dette :	169 307 \$
Capital service de la dette :	347 000 \$
Quotes-parts :	(565 339)\$
Revenu (divers et intérêts) :	100 \$
Revenu (subvention PADEM)	(412 345)\$
Autres revenus :	0 \$
<u>Total:</u>	<u>977 784 \$</u>

Programme triennal 2009-2010-2011

Année 2009:	0,00 \$
Année 2010:	0,00 \$
Année 2011:	0,00 \$
<u>Total:</u>	<u>0,00 \$</u>

ainsi que la quote-part annuelle de la municipalité au montant de **11 600,69 \$**.

ADOPTÉE À L' UNANIMITÉ

10-03-033

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES/BUDGET 2010/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet adopte les prévisions budgétaires 2010 et le programme triennal d'immobilisation 2009-2010-2011 de la Régie d'assainissement des eaux usées de Deux-Montagnes, à savoir:

Prévisions budgétaires 2010

Dépenses en administration:	14 600 \$
Dépenses d'opération	2 000 \$
Immobilisation :	0 \$
Intérêts service de la dette :	306 708 \$
Capital service de la dette :	718 300 \$
Quotes-parts :	(369 284)\$
Revenu (divers et intérêts) :	100 \$
Revenu (subvention PADEM) :	(672 224)\$
<u>Total:</u>	<u>1 041 608 \$</u>

Programme triennal 2009-2010-2011

Année 2009 :	0,00 \$
Année 2010:	0,00 \$
Année 2011:	0,00 \$
<u>Total:</u>	<u>0,00 \$</u>

ainsi que la quote-part annuelle de la municipalité au montant de **17 203,29 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-03-034

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC – MUNICIPALITÉS
(PIQM)/DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Jean-Guy Lafaille

Que le conseil municipal de Pointe-Calumet autorise Madame Julie Larocque, ingénieure de la firme Projeco Ingénierie Inc., à présenter les demandes d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec – Municipalités (PIQM) pour les projets suivants :

- Travaux d'aqueduc, de drainage et réfection de chaussée – 51^e Avenue (Sud du boulevard Proulx)
- Remplacement d'une conduite d'égout pluviale existante – 32^e Avenue (extrémité Sud)
- Travaux correctifs de drainage – 64^e Avenue (au sud de la 39^e Rue)

QUE le conseil municipal s'engage également à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus des projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-03-035

SITE DE TRANSBORDEMENT/SERVICE DE CONTENEUR POUR
2010/ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des soumissions par invitation pour le service de conteneur au site de transbordement, de 20 et 40 verges cubes incluant la levée, la disposition et les redevances pour l'année 2010;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

B.F.I. CANADA	194,72 \$
SERVICE REBUTS BARIL INC.	220,73 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme B.F.I. CANADA, s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE la soumission de la firme B.F.I. CANADA, au montant de 194,72 \$ (taxes en sus), pour le service de conteneur au site de transbordement, de 20 et 40 verges cubes incluant la levée, la disposition et les redevances pour l'année 2010, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PAROLE À L'AUDITOIRE

10-03-036

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QU'À 20h20, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JACQUES SÉGUIN, maire

CHANTAL PILON, directrice générale